

Une courte histoire de la vie privée sur Facebook

Rassemblées par l'Electronic Frontier Foundation, une compilation d'extraits des conditions générales d'utilisation de Facebook et de leur évolution dans le temps donne une vision limpide de la direction que prend la société, et met en lumière une indéniable cohérence tout en éclairant ce qui nous attend dans la décennie à venir qui sera, cela fait peu de doutes, celle de Facebook, tout comme la précédente fut celle de Google.

Désactiver son compte n'est pas forcément la meilleure des solutions, mais adapter ses usages est sans conteste quelque chose que toute personne censé devrait considérer.

2005

«Aucune information que vous avez publié sur le site Facebook ne sera disponible auprès d'un utilisateur du site qui n'appartient pas à au moins l'un des groupes spécifiés par vos soins dans vos réglages de confidentialité»

2006

«Nous comprenons que vous ne voulez pas que tout le monde ait accès aux informations que vous publiez sur Facebook, c'est pourquoi nous vous en donnons le contrôle. Nos réglages de confidentialité par défaut limitent les informations affichées sur votre profil à votre école, votre zone géographique, et d'autres indications raisonnables d'ordre communautaire que nous vous signalons»

2007

Les informations publiées sur votre profil Facebook seront visibles par les utilisateurs d'au moins l'un des réseaux que vous aurez autorisé dans vos réglages de confidentialité (c.a.d. école, zone géographique, amis d'amis). Votre nom, le nom de votre école et les vignettes de votre profil seront accessibles dans les résultats de recherche au sein de Facebook, à moins que vous ne modifiez vos réglages de confidentialité»

Novembre 2009

«Facebook est conçu pour rendre plus facile le partage de vos informations avec qui vous voulez. Vous décidez la quantité d'information que vous souhaitez partager sur Facebook et contrôlez comment celle-ci est distribuée à l'aide de vos réglages de confidentialité. Vous devez passer en revue vos réglages de confidentialité et les changer pour les ajuster à votre convenance si nécessaire. Vous devriez également prendre en compte ces réglages à chaque fois que vous partagez une information...

Une information réglée pour être partagée avec tout le monde est publique, peut être visible par quiconque sur internet, y compris des personnes qui ne sont pas connectées à Facebook, elle peut être indexée par des moteurs de recherche, et peut être associée à votre personne en dehors de Facebook (comme quand vous visitez d'autres sites sur internet), elle peut être importée et exportée par nous et par d'autres sans limitation concernant sa confidentialité. Le réglage par défaut pour certains types d'informations que

vous publiez sur Facebook est public. Vous pouvez passer en revue et modifier ces réglages dans les préférences de confidentialité»

Décembre 2009

«Certaines catégories d'informations telles que votre nom, la photo de votre profil, la liste de vos amis et les pages dont vous êtes fans, votre sexe, votre zone géographique, ainsi que les réseaux auxquels vous appartenez sont considérés comme publiques, y compris pour les applications tierces utilisant la technologie de Facebook. Elles n'ont du coup pas de réglage de confidentialité. Vous pouvez, quoi qu'il en soit, limiter la capacité d'un tiers de trouver ces informations à travers l'outil de recherche en modifiant vos réglages de confidentialité»

Avril 2010

«Quand vous vous connectez avec une application ou un site web, ceux-ci auront accès à des informations génériques à votre propos. Le terme informations génériques inclue votre nom et celui de vos amis, votre photo de profil, votre sexe, votre numéro d'identification Facebook, vos connexions [ndt: les «J'aime/Like» que vous avez cliqué un peu partout], ainsi que tout contenu partagé de façon publique sur Facebook.... Le réglage par défaut de confidentialité pour certains type d'information que vous publiez sur Facebook est public... Parce qu'il faut être deux pour être connecté, vos réglages de confidentialité ne contrôlent que ce que peuvent voir vos amis sur votre page de profil. Si vous n'êtes pas à l'aise avec le fait que certains de vos amis soient visibles publiquement, vous devriez envisager de ne pas être en contact (ou de ne pas accepter de contact) avec ceux-ci»

Source : <http://fr.readwriteweb.com/2010/05/07/analyse/une-courte-histoire-de-vie-prive-sur-facebook/>

Le 07 mai 2010
par Fabrice Epelboin